

Pourquoi combattre les gaz de schiste

Réflexion générale

Un décret a été signé le 1^{er} mars 2010 par Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable accordant un permis exclusif de recherche de mines Hydrocarbures liquides ou gazeuses sur presque toute la France.

Depuis 30 ans : on nous prépare à la fin de la civilisation du pétrole

Nous nous adaptons à «**cette transition énergétique**» et nous éduquons nos enfants en ce sens.

Economies diverses – Promotion des énergies renouvelables – Mises en place de modes de production plus économes – **Une dynamique est en route.**

Aujourd'hui par la signature de ces décrets : **Fin de la récréation. On nous annonce qu'il n'y a plus de soucis pour notre avenir énergétique** : nos réserves d'hydrocarbures sont à présent disponibles pour un siècle. «Le Grenelle de l'Environnement» était une blague, un poisson d'avril.

L'Etat Français emboîte le pas à une **dérive déjà initiée aux Etats Unis et au Canada depuis 9 ans**, dérive largement dénoncée là bas pour des conséquences négatives pour l'Environnement et la Sécurité. (Moratoire sur ces techniques d'extraction aux USA)

A qui fera-t-on croire que cette découverte de gaz de schiste barre d'un trait de plume tous les soucis que nous nous faisons sur notre planète :

- Un trou d'ozone qu'on n'évoque même plus,
- L'effet de serre qui augmente à cause du CO2 avec ses effets sur le réchauffement climatique et la montée des océans,
- La pollution chimique de la terre, de l'air, de l'eau et de nos aliments,
- La fin de la Biodiversité.

Les élus de la majorité et de l'opposition ont une grande responsabilité politique à ce sujet.

Conséquences locales :

Tout cela aura des **conséquences graves pour nos départements** : nuisances sur l'air, sur le sol, sur l'eau.

Le plus paradoxal est de constater que **la politique de développement local mise en œuvre démocratiquement depuis les années 1970 va être enrayée. Cette politique s'appuyait sur un territoire préservé sur le plan environnemental.** Beaucoup de capitaux ont été engagés par l'Etat, la Région, les Départements.

Beaucoup d'efforts ont été accomplis afin de l'initier.

- **Une agriculture de qualité** - vignes AOC – châtaignes AOC – fromages, fruits-refus OGM,
- **Une industrie agro-alimentaire, cosmétique et de haute technologie non polluante,**
- **Une politique culturelle et touristique,**
- **Une réflexion sur l'aménagement du territoire** – Parc Nationaux et régionaux - NATURA 2000 - Réserve Régionale.

Ce projet d'extraction de gaz de schiste compromet toutes les perspectives qui nous laissaient entrevoir un avenir meilleur. Il nous donne **une vision désespérante de tout et de tous**, il laisse un goût amer et annule toute idée de progrès.

Aussi le Collectif 07 Stop aux gaz de schiste invite :

- Les politiques à se ressaisir et à sortir de cette posture «schizophrène»
- Les associations, les organisations qui ont un Esprit Républicain à se mobiliser ensemble sous une appellation commune en mutualisant leurs moyens.

Il ne peut pas être question d'amender ni d'aménager ce projet.

IL FAUT LE REFUSER.

Depuis 3 ans les collectifs ont su démontrer tous les dangers de l'exploration et de l'exploitation des gaz et huiles de schiste. Cela a été fait grâce à une expertise qui a mobilisé de nombreuses personnes spécialistes de ces questions : Ingénieurs, foreurs, géologues, hydrogéologues, médecins et juristes.

Un rapport de force a été mis en place, il a débouché sur le vote d'une loi interdisant la fracturation hydraulique (loi Jacob du 13 juillet 2011). Loi qui ne règle pas tout et qui reste confuse sur 2 points.

- L'exploration reste autorisée bien qu'encadrée,
- De nombreux permis restent ouverts car ils sont dits «bizarres» ou conventionnels.
- Ce sont les permis d'Alès, du Bassin Parisien, du Jura et de Lorraine où les pétroliers disent chercher des huiles de schiste et des gaz de houille (dits gaz de couche).

Nous avons démontré par une étude approfondie que l'exploitation de ces produits nécessitait l'usage de la fracturation hydraulique (voir Bassin d'Alès).

A ce jour les Pouvoirs Publics doivent prendre une position historique. Alors que de nombreux rapports montrent la fragilité environnementale et l'efficacité relative de ces projets.

Voir :

- Rapport SCHLUMBERGER,
- Différences EU – UE,
- Remarques de Peter VOSER,
- Le CEO de SHELL sur le potentiel limité des gaz de schiste en Europe,
- Etudes des Officines Financières de BLOMBERG – VOOD MACKENZIC.

Nous entendons un discours qui veut ouvrir la voie à la recherche et à l'expérimentation en vertu de la nécessité de savoir.

Alors que les budgets de recherche sont de plus en plus restreints pourquoi se focaliser sur les recherches du peu qui reste de produits fossiles, alors qu'il y a tant à faire dans tous les domaines. **Pourquoi ne pas s'orienter plutôt sur les recherches d'énergies renouvelables et y consacrer tous les crédits.**

Quand aux permis dits «conventionnels» nous demandons aux Pouvoirs Publics d'être vigilants et de ne rien faire tant qu'une réforme du code minier n'est pas engagée. De même que nous restons en éveil sur la mutation des permis de recherche de la Société HESS OIL près de Paris et que nous nous inquiétons des négociations qui visent à la mise en place du grand marché transatlantique dit TAFTA.